PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE
du 29 mai 2018
Ecole Primaire du Schloessel
Rue de Cernay
67540 Ostwald
Tél. : 03 88 66 44 52
E- mail : ce.0671427m@ac-strasbourg.fr
Horaires du conseil : 18h00 à 20 heures20

Membres présents :

Directrice	Mme DENNI
Enseignants	Mmes DONAT, MARCHAL, GERARDIN, SHEDDEN, CHALLEMEL, LINGELSER, CASTRO M.CORBE
Enseignantes excusées	Mmes BRINSTER, SIMON, ALPACCA (ZIL) Mme ZEROUALI
Enseignant LCO Excusé	Mr BAHADIR
Représentante Mairie	M^{me} MAMMOSSER
Représentants Parents d'élèves	Mmes BOUID – OUANOUFI, CZERMAK, MEUNIER, BOUDASDAS MM. DABROWSKI, JUNDT, BENHADJALI
excusées	Mmes MBARKI, JUNG
ATSEM Excusée	Mmes BARABINOT, MOUTINHO Mme BERTHOLIO
Périscolaire Excusée	Mme ORTS
Psychologue scolaire	Mme LOSSER

ORDRE DU JOUR

1) Approbation du dernier procès-verbal
2) Désignation du secrétaire de séance
3) Activités depuis le dernier conseil d'école
4) Stage réussite
5) Projet d'école
6) Préparation de la rentrée 2018/2019
7) Sécurité dans l'école
8) Points mairie
9) Listes de matériel pour approbation
10) Goûter
11) Kermesse
12) Mise en place du prochain bureau des élections

1.Approbation du PV du conseil d'école du 20 février 2018

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2.Désignation du secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Suzanne CZERMAK

3.Activités depuis le dernier conseil d'école.

- **Sport à l'école**

Rencontres sportives

Esquive ballon (GS et CP) : la rencontre ayant eu lieu en février, les élèves ont eu des difficultés pour s'entraîner à cause des conditions météo, n'ayant pas de gymnase à proximité.

Balle au capitaine (classe de CE1/CE2)

Mini Hand (classe de CE2/CM1 et CM1/CM2)

Foot à 5 (Classes de CE2/CM1 et tous les CM)

Km solidarité : Tous les élèves de la GS au CM2
Course pour l'association Européenne contre les Leucodystrophies ELA et die MUKO ORTENAU d'Offenburg.
2O centimes par KM parcouru sont reversés par la municipalité d'OSTWALD à ces associations.
Les élèves (hors CM2) ont parcouru un total de 207 km 400. Une somme de 41,48 euros sera versée par la commune sans compter la somme rapportée par les CM2.

Les CM2 ont couru au jardin des deux rives. L'élève Dina MERIEM est montée sur le podium. Félicitations ! Bravo à tous les participants. Les élèves se sont vraiment investis dans cette course.
Un fruit a été offert aux enfants par la ville d'Ostwald.

En attente :
Pentathlon à l'école Jean Racine pour les CM et la classe de CE2/CM1 en juillet.
Les petits pirates à la piscine de la Hardt pour les classes de CP et CE1.

Les séances de natation ont eu lieu à la piscine d'Ostwald pour les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 et sont en cours pour les classes de CP et CE1 à la piscine de la Hardt d'Illkirch.
L'équipe enseignante tient à remercier tous les parents ayant passé l'agrément natation et qui se rendent disponibles pour accompagner les classes.
Sans leur présence, les séances ne pourraient avoir lieu.

- **<u>Autres activités</u>**

Sortie au vaisseau pour les GS/CP et CP (entrée gratuite, bus financé par la mairie)

Sortie au musée alsacien pour les classes des PS/MS et MS/GS (bus pris en charge par la municipalité). La découverte du musée s'est faite à travers un conte.

La dernière sortie dans la forêt de la Nachtweid pour les élèves de maternelle dans le cadre du projet d'école a eu lieu.

Visite du verger du quartier : Classe de PS/MS, MS/GS et la classe de CE1
Très bon accueil. Cette année, la météo était clémente.

Prix des incorruptibles en maternelle dans le cadre de notre projet d'école.
Les livres choisis par les élèves sont : « ex Aequo » , « Devinez quoi » et « course épique »

Ostwald PUTZ de GS au CM2 : une boisson a été offerte par la municipalité

Marathon de l'orthographe : La dernière course a eu lieu la semaine du 14 mai.

Le kangourou et le Koala des maths : Epreuves plutôt difficiles. Le coût de 3 euros a été financé par la coopérative scolaire de l'école.
Ont été concernés les élèves de la GS au CE2 ainsi que les CM1 de la classe de M. CORBE.

Bilan UNIS CITE : L'intervention n'a pas été concluante dans la classe de CE2/CM1. Une amélioration dans la classe de CM2 a été constatée. Il y a un manque de pédagogie des intervenants. Les intervenants sont de bonne volonté. Il faudrait les guider davantage.
Une visite d'un appartement Eco Energie est programmée au Wihrel le 21 juin prochain.

Permis internet pour tous les CM2.

Maths sans frontières au collège pour la classe de CM2 de Mme Castro.
Classement : 107/236
Les épreuves étaient plus difficiles que les autres années.

Une lame pour courir pour tous les CM2 au collège de secteur.
Les dessins devraient être affichés au Point d'Eau.

- **Point d'eau**

Spectacle Minute papillon pour tous les GS, CP et la classe de CE1.
Ce spectacle a été offert par la municipalité suite au désistement d'autres écoles.
Le spectacle a beaucoup plu. Merci à la municipalité d'avoir pensé à notre école.
En attente : spectacle « Crapouilleries » qui sera organisé dans les bâtiments de l'Archipel.
Il concernera tous les élèves de la PS de maternelle au CP.

- **Divers**

L'écriture du conte dans la classe de CE1 est terminée. Les illustrations sont en cours.
Le texte sera remis à M. Hagenbach afin qu'il le transcrive en braille. A la rentrée prochaine, Mme Orts reprendra ce conte et le transformera en livre tactile avec les élèves du périscolaire.

Les élèves de Mme GERARDIN ont participé au printemps de l'écriture sur le thème de « Chut ».

La classe de CE1/CE2 se rendra à Tieffenbach pour rencontrer les correspondants.

Le photographe est passé à deux reprises : le 7 et le 23 mai 2018.

4. Stage de réussite :

Ce stage aura lieu pour les élèves de CM2 du 27 au 30 août 2018. Le lieu reste à définir mais il s'agira certainement du collège SCHONGAUER.
Tous les CM2 recevront un livre pour les vacances « les fables de la Fontaine ».
Ce livre est offert par l'Education Nationale.

5. Projet école

Le bilan de notre projet d'école 2015/2018 est en cours et nous mène déjà à réfléchir sur le prochain.
Un des indicateurs sera le résultat des évaluations mi CP 2018 :

Fluence 22,3
Décoder 67 %
Comprendre 68 %
Encoder 65 %

Les scores ne nous semblent pas assez satisfaisants mais ne nous inquiètent pas pour autant. La présence de quelques enfants en très grandes difficultés explique en partie ces taux. Les conditions de passation des évaluations n'ont pas été les meilleures pour les enfants. En effet, ces évaluations ont eu lieu lors de la délocalisation des classes suite à l'événement du 2 février. Le score en fluence est très encourageant.
Une première réflexion a été menée au sein de l'équipe pour évaluer les priorités de l'école afin de mettre en place un projet incluant l'école maternelle et élémentaire, ce qui permettra de renforcer une vraie continuité dans les apprentissages, tout en prenant en compte la diversité des élèves.

Voici l'issue de notre première réflexion :

Enrichir le lexique afin d'améliorer la maîtrise de la langue et la compréhension.
Familiariser les élèves aux situations de recherches afin de mieux résoudre les problèmes.
Objectif à venir dans le cadre de la citoyenneté.

6. Préparation de la rentrée 2018/2019

L'équipe reste stable
Seul le complément pour la direction va changer.

Effectifs :

Maternelle	**Elémentaire**
PS : 14 MS : 22 GS : 29 Total : 65	CP : 25 CE1 : 31 CE2 : 35 CM1 : 25 CM2 : 34 Total : 150

Soit un effectif prévisionnel de **215**
Le groupe scolaire du Schloessel accueille des enfants issus des familles itinérantes et du voyage. L'effectif augmente en cours d'année scolaire.

L'accueil des futurs PS a eu lieu le vendredi 11 mai 2018
Il n'y avait que trois familles présentes. Cet accueil s'est fait tôt cette année car Mme Brinster est à temps partiel. La directrice fait visiter les locaux de la maternelle lors des inscriptions des PS.
Une sensibilisation a été faite sur la possibilité de classes à double niveau dans l'ensemble du groupe scolaire, y compris une classe de GS/CP.
Les parents pensent qu'ils seraient judicieux d'informer l'ensemble des parents d'élèves que toutes les configurations de classe sont possibles pour la rentrée prochaine.
Un mot sera transmis aux parents avant la fin de l'année scolaire.

7. Sécurité dans l'école

Un PPMS confinement a eu lieu le 28 mai 2018.
Un exercice évacuation aura encore lieu cette année dans les deux écoles du groupe.
Les enseignants sont toujours à la recherche de signaux efficaces dans le cadre des PPMS. Les sifflets de randonnée adéquats n'ont pas été trouvés pour l'instant. Il parait cependant nécessaire de le distinguer du sifflet utilisé pour l'EPS.
Dans le bâtiment élémentaire, la corne de brume disponible ne permet pas de donner l'alerte car elle est inaudible. M. Leger de la municipalité a proposé à la directrice de se rendre disponible pour certains exercices.

La rédaction du protocole entre les temps scolaires et extrascolaire a été finalisée par Mmes ORTS et DENNI. Il sera à revoir à la rentrée prochaine en raison de la mise en place du portail famille et de la non reconduction des temps d'APS.
La pose de capteurs sera mise en place prochainement pour vérifier la qualité de l'air dans les salles de classe.

8. Points mairie

- Présentation des crédits accordés par la mairie
  La municipalité finance la scolarité des élèves.
  Un crédit de 200 euros par classe pour le transport est accordé soit
  600 euros pour l'école maternelle et 1200 euros pour l'école élémentaire.
  Les crédits scolaires accordés par la municipalité pour l'année 2018 sont les suivants :

Ecole maternelle : 1332 euros et 89,84 pour la BCD
Ecole élémentaire : 3998 euros et 204, 49 euros pour le BCD

Ces sommes permettent d'acheter des écolages ainsi que des livres.
Elles financent également l'achat de papier et tout ce qui est nécessaire pour les élèves (serviette éponge en maternelle, vélo …)
Merci à la ville pour cette contribution.

- Le téléphone de l'école élémentaire a été remplacé. Deux postes sont désormais disponibles : un fixe et un sans fil.
- Point informatique :
  M. LAMBERT a été contacté par Mme DENNI qui lui a fait part du projet informatique. Le deuxième ordinateur pour le bureau de direction sera livré en 2018. Le projet informatique devra être transmis le plus tôt possible dès sa finalisation par l'équipe enseignante. Un projet robotique a été présenté en conseil des maîtres par le conseiller pédagogique et fera partie de ce projet. Il nécessite des ordinateurs. Il faudrait au moins une classe mobile de huit ordinateurs portables.
- Lors du cambriolage de l'école maternelle, le four micro-onde, le mini four et la cafetière ont été volés. La municipalité prend note de ces appareils manquants En ce qui concerne le four, Mme Mammosser indique qu'une demande va être effectuée auprès du pôle jeunesse pour la fabrication d'un meuble.
- Il faudrait remplacer la bâche du bac à sable en urgence. Elle a été volée. Les bâches coûtent très chers. Il faudrait restructurer le bac à sable pour pouvoir acheter une bâche standard moins coûteuse.
- Une corne de brume manuel ou de supporter est une idée à retenir pour le remplacement de la corne existante.
- Une extension de la restauration scolaire aux autres niveaux (MS et PS) est prévue mais pas pour la rentrée 2018/2019.
  Il y aura dans l'avenir une cuisine commune qui fournira tous les repas.
- Le nouveau fonctionnement de l'école maternelle par rapport aux ATSEM :
  Il y a actuellement une réorganisation du travail des ATSEM pour palier aux départs à la retraite de deux ATSEM dans le groupe scolaire de l'école Jean Racine.
  L'école ne bénéficie plus que deux ATSEM sur les trois.
  En cas d'absences, une seule ATSEM pour trois classes n'est pas suffisant.

En cas d'absence d'une des deux ATSEM de l'école, une autre ATSEM sera dirigée vers l'école du Schloessel en renfort.
Les parents indiquent qu'il est effectivement plus facile de gérer l'absence d'une ATSEM pour les écoles qui en ont plusieurs. Lorsque qu'il n'y en a plus que deux au départ, l'organisation est encore plus compliquée à gérer.

9. Listes de matériel pour approbation.

Il y a une petite liste pour les élèves de l'école maternelle.
Les listes sont au nombre de deux pour l'école élémentaire.

- Une liste CP/CE
- CM

Les listes sont approuvées à l'unanimité.

Contribution volontaire des familles pour la rentrée 2018/2019

- Maternelle : 26 et 42 pour deux enfants
- Elémentaire : 20 par enfant
- Remarque : Le paiement des coopératives peut être échelonné.

Approbation : oui

10. Goûter

Il a été décidé la suppression de la collation matinale à l'école maternelle dans le cadre de la continuité avec la crèche et des recommandations nationales.

11. Kermesse

La kermesse est en cours de préparation.

12. Mise en place du prochain bureau des élections

A la fin de l'année scolaire ou au début de l'année scolaire suivante, un bureau des élections doit être désigné parmi les membres du conseil d'école. Ce bureau des élections, présidé par le directeur de l'école, est composé d'un professeur des écoles, de deux parents d'élèves, d'un délégué départemental de l'éducation nationale et éventuellement d'un représentant de la collectivité locale. Il assure l'organisation des élections et veille à leur bon déroulement. Il précise le lieu et l'heure d'ouverture et de fermeture du scrutin. Il détermine sous quelle forme les parents doivent accuser réception des documents relatifs aux élections. En cas d'impossibilité de constituer cette commission, les opérations qui lui sont dévolues incombent au directeur de l'école.
Mmes OUANOUFI et CZERMAK ainsi que M. JUNDT organiseront ce bureau.

Il y aura une réunion pour les parents qui aimeraient rejoindre le conseil d'école. Selon les parents d'élèves, il est important de sensibiliser les parents lors de la réunion de rentrée sur l'importance d'avoir un représentant par classe.
Les représentants de l'année scolaire 2017/18 pourront intervenir.

Remerciements :
Remerciements aux agents municipaux et administratifs qui contribuent au bon fonctionnement de l'école.

Remerciements aux ATSEM et collègues qui s'investissent chaque jour auprès des élèves.

Merci à la municipalité qui contribue à la réalisation de projets, aux parents qui accompagnent lors des sorties et s'investissent dans des actions au sein de l'école.